





Géothermie dans le grand Sud-ouest : état et perspectives

Cinquantenaire AGSO – Toulouse – 26/28 Septembre 2014





- 1 Les types de géothermie
- 2 Etat des lieux
- 3 Verrous et freins
- 4 Perspectives





- 1 Les types de géothermie
- 2 Etat des lieux
- 3 Verrous et freins
- 4 Perspectives





La géothermie relève du Code Minier :

- Extraction d'une substance issue du sous-sol.
- Même si ce n'est que de la chaleur, c'est une mine :
 - le code par le de Gîte géothermique.
- Pour la géothermie utilisant la chaleur transportée par l'eau :
 - L'eau n'est que le support de la substance exploitée
 - Elle doit donc être rendue au sous-sol (réinjection)





- 1- Les gites à Haute Température :
 - Gites dont la température (mesurée en surface) dépasse 150 ° C
- Procédures réglementaire Ministérielle :
 - Permis exclusif de recherche
 - Autorisation de travaux
 - Permis d'exploitation





- 2 Les gites à Basse Température :
 - Température inférieure à 150° C
 - Profondeur supérieure à 100 m
 - Puissance inférieure à 200 thermie par heure (soit 232 kW)
- Procédures réglementaire **Préfectorale** :
 - Autorisation de recherche
 - Autorisation de travaux
 - Permis d'exploitation





- 3 pour les gites à Basse Température, si la profondeur est < à 100 m et la puissance extraite < à 200 thermie par heure
 - L'exploitation est alors qualifié d'exploitation de minime importance
- Le code minier :
 - renvoie au Code de l'Environnement pour les installations utilisant les eaux (forages, prélèvements et réinjection)





- Ne prévoit aucune réglementation autre que la déclaration de sondage de plus de 10 m pour les autres types (sondes géothermiques a fluide caloporteur notamment)
- Seules une norme contraint ces ouvrages (cimentation notamment)
- SAGE : s'appliquent dans le cadre du Code de l'Environnement :
 - Cas du Sage Nappes Profondes de Gironde qui réaffirme le principe de réinjection des eaux sans en faire une obligation impérative





- 1 Les types de géothermie
- 2 Etat des lieux
- 3 Verrous et freins
- 4 Perspectives





Minime importance:

- Etat des lieux précis quasi-impossible
 - Nombreuses installation sur nappe, sans recensement officiel (gestion départementale par DDTM)
 - Sondes géothermiques : une partie seulement connues
 - Opérateurs divers : collectivités, industriels (passage en ICPE), particuliers.
- Une seule source fiable :
 - étude AFPG (2013) à partir des ventes de pompes à chaleur





Minime importance:

- AFPG (2013):
 - 20000 PAC vendues en France en 2008, 7560 en 2011, 6500 en 2012
 - Sud-Ouest : Puissance produite en 2012
 - Aquitaine: 4650 MWh
 - Midi-Pyrénées: 1287 MWh
 - Écart lié à la forte présence des quifèrs superficiels en Aquitaine
 - Nota : puissance d'un doublet géothermique au Dogger dans le basin de Paris : environ 40 000 MWh....





Minime importance: Exemple CPAM Bayonne

- Présence d'un paléo-chenal dans les alluvions en bord d'Adour :
 - Se placer au plus près de l'Adour pour bénéficier d'une « limite alimentée »
 - 2 forages de 50 m3/h
 (le premier servant de reconnaissance)
 - Très bonne productivité
 - Chlorures : 1.5 g/l, Fer : 2.5 mg/l, milieu réducteur
 - Métallurgie adaptée (Inox 316 L)
 - En fonctionnement depuis 2008





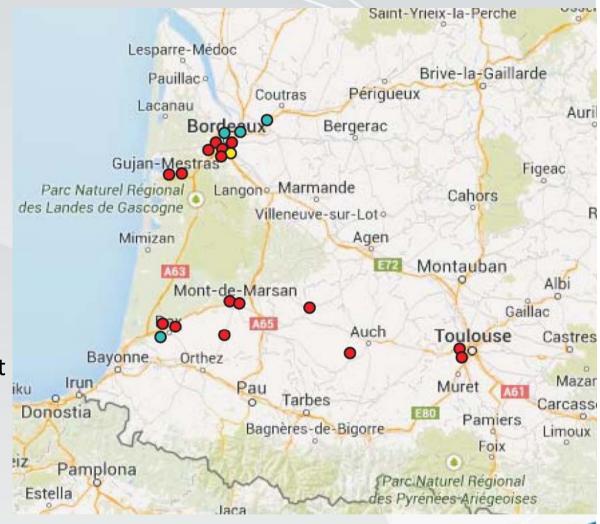


- Le plus développé dans Sud-Ouest
- Historiquement, premier réseau de chaleur à Dax d'eau chaude sanitaire (1600 abonnés) alimenté par eau thermale (hors code minier). Arrêt en 1990/91 et économie de 1Mm3.
- Origine du développement : le choc pétrolier de 1974
- 22 ouvrages dont 15 en exploitation
- Tous ou presque exploités en « simplet » sans réinjection (rejet en surface dans les eaux superficielles)





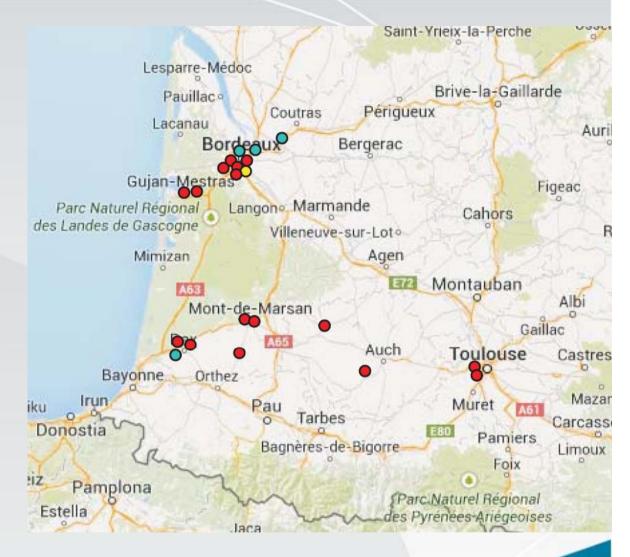
- Lormont 1969,
 Cénomano Turonien
- Toulouse, Ritouret et Ramier
 1975, Sables Infra mollassiques
- Saint Paul les Dax, Sébastopol
 1975 et SPDX1 en 1979, Sommet
 Crétacé et Dano-Paléocène
- Mont de Marsan GMM1, 1976
 Cénomanien et GMM2, 1984
 Sénonien
- Meriadeck, BA 106, Saige, et Grand Parc entre 1981 et 1986 Cénomano-Turonien
- La Hume 1890, Eocène Inférieur et et Crétacé supérieur







- Lamazère, 1982, Sables
 Infra-Mollassiques
- Libourne 1983, Eocène moyen,
- Le Teich 1984, Portlandien et Jurassique supérieur
- Stadium de Bordeaux, 1985,
 Crétacé
- Hagetmau, 1986, Yprésien et Paléocène
- Cas particuliers :
- Bègles, « le » doublet Esso, Eocène Moyen à supérieur exploité de 1882 à 1997
- Nogaro 2, Sables infra-Mollassiques, en cours de régularisation
- GDX1 à Dax, 1980, Cénomanien en échec géothermique (53° entre 2180 et 2350)





- 1 Les types de géothermie
- 2 Etat des lieux
- 3 Verrous et freins
- 4 Perspectives





Verrous et freins

Minime importance:

- Abondance d'aquifères : facteur favorable mais :
 - Forts risques de colmatage pour ouvrage sur nappe
 - Dépôts carbonaté
 - Fer
 - Difficulté d'imposer des ouvrages de qualité (coût) dans les projets immobiliers ou tertiaires
 - Absence de compétence des acteurs des installations de surface :
 - L'hydrogéologue souvent un « pompier »





Verrous et freins

- Contexte économique peut favorable devant le cout des ouvrages :
 - Retour sur investissement en 5 et 10 ans
 - Cas d'abandon de projet pour retour > à 5 ans
 - Difficulté d'être compétitif vs Gaz ou Bois
- Aquifères vers 1000 m:
- Température entre 40 et 50 ° C imposant PAC en surface (pas d'échange direct comme au Dogger parisien, 75° C) pour Eaux chaudes sanitaires





Verrous et freins

- Réglementation Code Minier lourde :
 - 24 à 36 mois de procédures selon le montage du projet
- Aujourd'hui, sauf cas exceptionnel, seuls des doublets sont envisageable (et donc déviation des puits)
- Faisabilité technique de la réinjection pas démontrée dans certains aquifères sablo gréseux
 - Risques de colmatage
 - Adaptation technique face aux pressions d'injection





- 1 Les types de géothermie
- 2 Etat des lieux
- 3 Verrous et freins
- 4 Perspectives





Minime importance:

- Evolution réglementaire en cours :
 - Abaissement du seuil de la minime importance à 200 m et 500 kW
 - Mise en place d'une procédure de déclaration des sondes géothermiques verticales.
- Permet d'envisager des installations plus puissantes pour petits besoins





- Regain d'intérêt depuis 2007 :
 - Renouvellement des permis pour la quasi totalité des ouvrages en exploitation (Réinjection à Mont de Marsan)
 - Maintien des « simplets » avec meilleure valorisation des calories extraites
 - Alimentation de piscines
 - Bassins de stockage pour irrigation
 - Mise ne place de PAC en cascades pour améliorer la production d'ECS (légionnelles) et abaisser les températures de rejet
 - Diminution du prélèvement

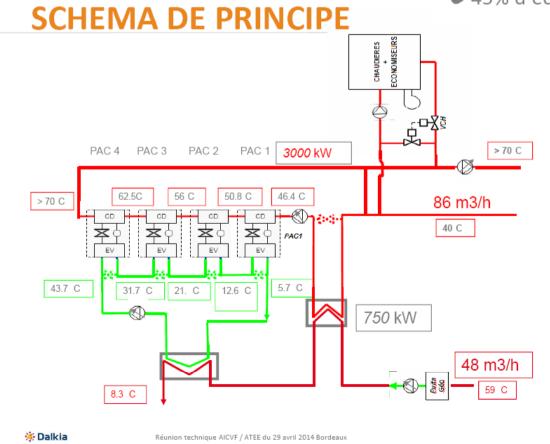




Basse température :

Exemple Dalkia à Blagnac

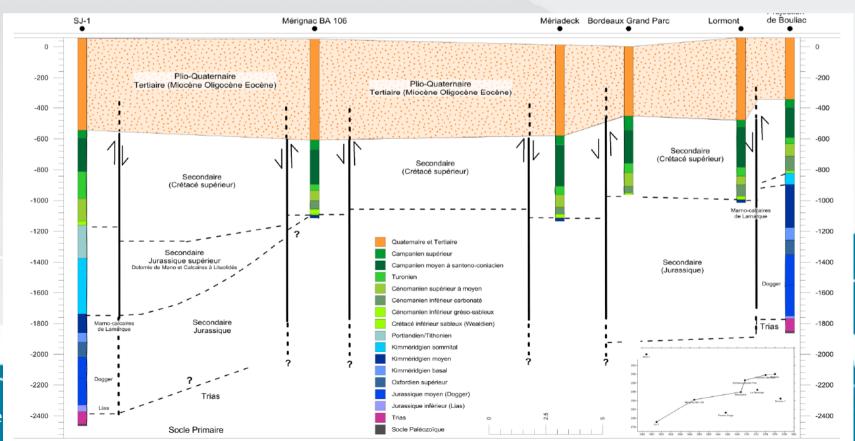
- Utilisation accrue de la géothermie, 3 000 kW au lieu de 400 kW
- Plus de 65% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique
- ◆ Un rejet géothermale < 10
- La température départ réseau est à un minimum de 70 C hiver et été : plus de risque sanitaire
- Flexibilité d'énergie primaire
- Satisfaction des usagers : ECS > 60 C
- 45% d'économie de puisage géothermale / an







- Regain d'intérêt depuis 2007 :
 - A Bordeaux pour l'équipement des projets de ZAC
 - Reconnaissance jusqu'à 2000 m?





Basse température :

 Progression de l'idée de réinjecter dans des aquifères moins profonds : « creux piézométrique » de l'Eocène bordelais minéralisé

Haute température :

- 2 permis de recherche en Aquitaine (secteur palois par Fonroche Géothermie)
- Exploitation entre 5000 et 6000 m
- Production d'électricité
- Valorisation de l'énergie fatale a plusieurs niveaux de température



